



Paris, le 20 janvier 2025

Monsieur Jean CASTEX
Président Directeur Général de la RATP
54, Quai de la Rapée
75599 – PARIS CEDEX 12

Objet : Préavis de grève CGT-RATP.

Monsieur le Président Directeur Général,

Pour donner suite au constat de désaccord du 17 janvier, relatif à l'alarme sociale déposée le 07 janvier, la CGT-RATP dépose un préavis de grève.

Les discussions autour des Négociations Annuelles Obligatoires n'ont certes pas commencé dans l'entreprise mais nous connaissons les contours du budget pour 2025. Ils ne sont pas de nature à satisfaire les exigences des agents en matière de salaire puisque la marge de manœuvre annoncée est proche de... 0.

Même si l'inflation semble ralentir, ses effets sur l'augmentation des prix des denrées alimentaires, des énergies et des dépenses incompressibles pour les foyers perdurent. Les agents ne veulent pas être la variable d'ajustement du modèle concurrentiel qu'impose IDFM et que la Direction Générale a largement accompagné.

A cet égard, la « garantie de rémunération » des machinistes transféré-es est une promesse non maîtrisée tant le flou est entretenu par la Direction et IDFM. L'inquiétude est palpable chez les premiers concernés.

La CGT-RATP n'ayant pas entendu la Direction, lors de l'alarme sociale citée en introduction, concernant les points de négociation issus de notre cahier revendicatif, nous les rappelons donc ici :

- La création, en 2025 et pour les années à venir, d'un mécanisme d'indexation de la valeur du point sur l'inflation.
- Un rattrapage de 50 points pour tous pour compenser le décrochage des salaires par rapport à l'inflation subie ces dernières années.
- La relève de la valeur des échelons à 2 % (1,66 % aujourd'hui) et tout au long de la carrière.
- Une réévaluation et l'élargissement de la plage horaire de la prime « Allocation Complémentaire de Déplacement ».
- Un seul montant de l'indemnité Dimanches et Fêtes travaillés (suppression du 1^{er} palier).

Pour se faire entendre, **nous déposons donc un préavis de grève** qui couvre l'ensemble du personnel de la RATP, de chaque catégorie et de chaque service :

- du mercredi 05 février 2025 à 18h30 au vendredi 07 février 2025 à 06h15 -

Soyez assuré, Monsieur le Président Directeur Général, de l'expression de notre considération.

Bertrand HAMMACHE
Délégué Syndical Central
Secrétaire Général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Bertrand Hammache'.

CGT RATP

85, rue Charlot
75140 Paris Cedex 03
Tél : 01 44 78 53 61
cgt.ratp@gmail.com